

ORIGNY EN THIERACHE

*Bulletin 43
Mars 2019*



Compte rendu du conseil municipal du 23 janvier 2019

Chantier d'Insertion Eglise du Chaudron 2019

Convention de partenariat entre la commune d'Origny en Thiérache et Quick Multi Services

Il faut renouveler cette convention annuelle avec l'association à partir de janvier 2019. A noter que le mode de calcul de la participation financière a été modifié en passant d'un coût mensuel de 2000 € à un coût de 85 € par jour ouvré.

Cette nouvelle convention est approuvée avec les mêmes engagements et obligations que la précédente en acceptant en particulier cette nouvelle rétribution. Le financement en résultant, à hauteur de 8245€, sera prévu au budget.

Adhésion au service communautaire : Management du risque numérique

Par la présente délibération, le Conseil Municipal d'Origny-en Thiérache est appelé à se prononcer sur l'adhésion au service communautaire – Management du risque numérique.

Vu le Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD) 2016-679, du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à « la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, applicable directement au sein de chaque pays de l'Union Européenne, visant à adapter le droit et améliorer la protection de la vie privée et des libertés individuelles dans le cadre de la société numérique, intensifiant les obligations des opérateurs publics ou privés traitant des données à caractère personnel et imposant notamment qu'à compter du 25 mai 2018 que chaque administration désigne un « délégué à la protection des données »

Vu l'article 31 de la loi du 20 juin 2018 relative à la RGPD qui permet la mise en place d'un service commun « ayant pour objet d'assumer en commun les charges et les obligations liées au traitement de données à caractère personnel »,

Vu la délibération N°59/CC/2018 du Conseil communautaire de la Communauté de communes des Trois-Rivières relative à la création d'un service communautaire – Management du risque numérique

Le conseil municipal décide d'adhérer au service communautaire – Management du risque numérique et autorise le Maire à signer la convention cadre portant création du service communautaire de Management du Risque Numérique.

Risque de Mérule plan de délimitation

Madame le Maire donne connaissance au Conseil des termes d'un courrier de M. le Préfet (Direction Départementale des Territoires), en date du 7 janvier dernier, qui demande l'avis de la Commune sur un plan de délimitation de la Zone de présence du risque de mérule.

Une habitation, 12 rue de Vervins, qui a fait l'objet d'une vente en début d'année 2018 a bien été concernée. Le nouveau propriétaire a effectué le traitement nécessaire, et aucune autre contamination n'a été enregistrée. En conséquence, le Conseil Municipal décide d'émettre un avis défavorable à l'établissement d'un zonage de présence de risque de mérule.

Dématérialisation des marchés publics Adhésion SPL XDEMAT

La dématérialisation, en matière de marchés publics est la possibilité de conclure des marchés par voie électronique par l'emploi d'une plateforme en ligne sur internet. La réponse électronique aux marchés publics est obligatoire à compter du 1^{er} octobre 2018 pour les marchés supérieurs à 25.000 € HT.

Les Départements de l'Aube, des Ardennes et de la Marne ont souhaité mutualiser leur gestion et à cette fin ont créé la Société Publique Locale SPL-Xdemat pour répondre à cet objectif de mutualisation et de coopération. en se réservant la possibilité d'étendre cette société à d'autres collectivités intéressées, en particulier à toutes les collectivités territoriales .

Le conseil municipal d'Origny en Thiérache décide d'adhérer à la Société Publique Locale SPL-Xdemat, compétente pour fournir des prestations liées à la dématérialisation. Considérant que pour devenir actionnaire de cette société, les collectivités territoriales et leurs groupements intéressés doivent simplement acquérir une action au capital social, pour un prix de 15,50 €, Il décide d'acquérir une action au capital de la société au prix de 15,50 €.

Madame Pinckers est désignée en qualité de délégué de la collectivité au sein de l'Assemblée générale de cette société.

Par cette approbation, le conseil accepte de verser chaque année à la société, une participation financière pour contribuer aux frais liés aux prestations de dématérialisation fournies par SPL-Xdemat à hauteur de 450 € annuels.

Manifestations de fin d'année

Colis aux aînés

Le samedi 8 décembre n'était ni pluvieux, ni enneigé. Pourtant un fleuve de quelques 260 colis inondait la salle polyvalente. Un autre cadeau attendait les aînés, offert celui là généreusement par les musiciens de l'harmonie sous la direction de Mme Leclerc qui avait préparé pour l'occasion un programme fort attrayant.

Une première partie nous emmenait dans le Tyrol autrichien au gré de pièces comme « Vienna on Parade, Petite Tyrolienne, Les bergers tyroliens... » Les enfants de l'école de musique en costume de circonstance apportaient une touche colorée tout en enrichissant par leurs chants quelques chansons bien connues. Un concert de Noël ne peut se terminer qu'avec des mélodies de Noël et les spectateurs pouvaient discrètement fredonner en entendant « Minuit chrétien, Entre le bœuf et l'âne gris... Trois anges sont venus ce soir.. ».

Malheureusement, trop de chaises vides dans la salle !! tandis que celle dans l'orchestre était occupée selon les pièces par Mr Jean Pierre Brassart à l'accordéon qui se mêlait opportunément aux cuivres et aux bois. Pour terminer, la municipalité avec le CCAS se joignaient à l'harmonie qui clôturait cette belle prestation en jouant « We wish you a Merry Christmas.. »



Noël des enfants



Cette fois, c'est un public très nombreux et enthousiaste qui a répondu, ce dimanche 16 décembre, à l'invitation du comité des fêtes. L'association « les Colombes » de Vervins proposait un spectacle de qualité sur le thème des films de Wall Disney avec ses danseurs et danseuses joliment costumés et ses grandes et célèbres mascottes.



Et bien sûr, comme de coutume, cette manifestation se terminait avec l'entrée très attendue du Père Noël chargé de friandises et de chocolats, de quoi réjouir tous les enfants gourmands.

Un goûter chaud et fourni était offert à toute l'assemblée dont profitaient tout particulièrement les nombreux parents qui, comme leurs enfants, ont bien apprécié ce moment récréatif et convivial.

Sainte Cécile

Tradition respectée pour l'harmonie municipale qui, le samedi 15 décembre, a fêté Ste Cécile. Ce fut d'abord la messe célébrée par l'abbé Delattre où les musiciens rehaussèrent cet office en interprétant plusieurs pièces de Berlioz.

On se retrouvait ensuite à la salle polyvalente pour la petite cérémonie de remise des diplômes et médailles présidée par Monsieur Michel et Madame Pinckers. Les élèves de l'école de musique étaient félicités pour leur beau parcours en 2017-2018.

Trois musiciens furent ensuite décorés. Félicitations à Christine Bureau et à Julien Florent médaillés pour, respectivement, 10 et 25 ans de service à l'harmonie. Un hommage particulier était ensuite rendu à Daniel De Leeuw décoré de la médaille confédérale avec étoile après plus de 60 ans au service de l'harmonie.. C'est Mr Michel qui, en son nom, rappelait son parcours exceptionnel.

D'abord au clairon avec Mr Hardy dès 1955 puis au piston avec Mr Maillot, c'est avec une immense joie qu'il s'offrait une trompette, pupitre qu'il n'a plus quitté depuis. Il connut les temps difficiles de l'harmonie réduite un temps à 5 musiciens. C'est l'arrivée de Renée Leclerc en janvier 1979 qui relança cette belle institution et Daniel De Leeuw ne manqua pas de l'en remercier chaleureusement. Plus de 60 ans dans la même harmonie, bravo Daniel, de quoi entrer... avec tambours et trompettes au Guinness des records !! Cette fête se poursuivait tard dans la nuit par un repas animé et convivial.



Sainte Barbe



Le 8 décembre, les sapeurs pompiers volontaires d'Origny fêtaient également leur Patronne.

Lors de cette soirée, le lieutenant Francis Choquet dressait un bilan de l'année. Le corps des sapeurs pompiers compte 16 volontaires. Il a effectué 98 sorties dont 78 secours à la personne et 9 pour incendies. Ce fut ensuite la remise des grades: le sergent Yoann Bernard a été promu adjudant, le sergent Yannick Petelot a été promu sergent chef, le caporal Raphaël Godderidge a été promu caporal chef. Les 1^{ère} classes Manon Magnier et Gauthier Lacourt ont été promus caporal et Baptiste Sanglier a été promu 1^{ère} classe.

Marché de Noël



Un beau petit marché de Noël s'est tenu en salle polyvalente le 21 décembre au soir à l'initiative de Céline Loize avec sa classe et l'engagement de l'Amicale de l'école. Une dizaine d'exposants présentait des articles en lien avec les fêtes et une petite restauration était proposée aux visiteurs pas assez nombreux ont regretté les organisateurs.



Cérémonies des vœux



Au personnel communal et aux enseignants

Les 18 et 21 décembre, Madame Pinckers entourée de quelques conseillers remerciait les enseignants et les agents communaux à l'occasion d'une petite cérémonie.

Devant les enseignants, elle insistait sur leur grand investissement et leur professionnalisme au profit des enfants de la commune. Elle annonçait déjà la réalisation en 2019 de la rénovation des salles de classe de la rue du stade, avec le changement des huisseries et le renouvellement des peintures.

Les agents municipaux étaient tout autant remerciés pour leur travail appliqué au service des administrés et leur participation très active à l'entretien de la commune. A tous était offert un panier gourmand lors du pot de l'amitié qui terminait ces petites rencontres festives.

A la population



Le dimanche 20 décembre, Madame Pinckers entourée de son conseil adressait ses vœux aux Auriniens qui s'étaient déplacés nombreux pour cette traditionnelle cérémonie.

Sans négliger les difficultés de l'année écoulée sur le plan national, en particulier le mouvement des « gilets jaunes », Madame le Maire en appelle à l'optimisme.

C'est dans cet état d'esprit qu'elle adresse ses vœux à la population souhaitant à chacun de l'ambition, de la confiance et de la réussite. L'équipe municipale continuera de mettre ses compétences, ses efforts et son action au service de la commune. Entretenir le village, avoir des projets dans un cadre budgétaire rigoureux en recherchant avec application des financements restera une des priorités. Faire vivre le village en est une autre et cette action ne peut se faire sans le tissu associatif, commercial, artisanal et industriel et Mme Pinckers remercie les acteurs dans tous ces domaines, qu'ils soient bénévoles ou professionnels. Tous contribuent à créer du lien social, à maintenir un esprit de convivialité et à animer la vie au village.

Vient ensuite un bilan sur la gestion communale et les réalisations de l'année 2018. On rappelle rapidement les travaux de voirie, la remise au normes des vestiaires du stade, l'installation d'un panneau d'information, le chantier de rénovation du mur intérieur nord de l'église du hameau du Chaudron. Pour les enfants, aménagement d'une nouvelle salle de restauration scolaire opérationnelle en mars 2019, soutien aux projets scolaires, équipement d'une aire de jeu au jardin en contre bas de l'église. On n'oubliera pas enfin l'inauguration de la nouvelle caserne des pompiers offrant aux dévoués volontaires auriniens des conditions de travail tout à fait satisfaisantes.

Malgré les incertitudes que fait planer, pour le budget de la commune, la suppression progressive de la taxe d'habitation et les restrictions budgétaires, la municipalité poursuivra son action en réalisant les projets que nous avons retenus pour rythmer le mandat qui lui a été confié.

Des aménagements de voirie seront réalisés au Chaudron, rue Chantraine et rue de la Fontaine suite aux inondations du 23 mai dernier. Des aménagements sécuritaires seront réalisés sur la RD363 qui traverse le village en sortie du bourg vers Hirson et vers Vervins et sous le pont SNCF afin de réduire la vitesse.

Les travaux dans l'église du Chaudron se poursuivront pour s'achever fin avril.

Un grand chantier de rénovation extérieur et intérieur de l'école rue du stade sera entrepris concernant les menuiseries, des stores aux fenêtres et les peintures pour rafraîchir cet environnement de travail des élèves et de leurs enseignants.

L'acquisition de mobilier pour la nouvelle salle de restauration scolaire et l'achat d'un lave vaisselle parachèveront la mise à disposition de cette salle.

Enfin, la sécurité incendie sera améliorée par la pose de deux nouvelles bouches au hameau du Chaudron et rue du Blanc Fort.



A la maison de retraite St Vincent de Paul



Le 10 janvier, Madame Pinckers accompagnée de quelques conseillers a rendu visite aux résidents auriniens ou plus précisément aux résidentes... en leur offrant une fleur et une boîte de chocolats. C'était un petit moment bien accueilli pour illuminer une journée.



Diverses personnalités et élus locaux ont répondu, le 18 janvier, à l'invitation de Jérôme Coustenoble, directeur de l'établissement, à l'occasion de la cérémonie des vœux. Dans son intervention, après des considérations administratives, il manifeste l'espoir que la réforme annoncée du financement des soins en EHPAD accentue l'aide aux familles pour lesquelles le reste à charges est à ce jour très élevé. Après un bilan de l'année écoulée, rappelant en particulier les nombreuses animations réalisées pour les résidents, il évoque les projets pour 2019 qui visent tous à améliorer encore le bien-être des résidents. Mme Pinckers, à son tour, insiste sur cette volonté, dans l'établissement, de donner priorité à l'humain. Résidents et personnels y forment une grande famille

Elle souligne une nouvelle fois l'importance de cet établissement dans la commune, source d'emplois durables et non délocalisables (85 équivalents temps plein). Enfin, Mme Pinckers rappelle les rapports privilégiés de la commune avec l'établissement (fête locale, échanges intergénérationnels avec les écoliers, implications de bénévoles auprès des résidents, concert de l'harmonie, etc) et ne doute pas qu'ils seront poursuivis voire renforcés.

Manifestations diverses

Club des aînés

Conformément à son calendrier, cette période a été marquée par trois manifestations importantes. Les repas dansants de Noël et de St Valentin eurent un grand succès. Le jeudi 21 février attirait en salle polyvalente 34 paires d'amateurs autour d'un concours de belotte. Là encore, belle participation.



Ataxie de Friedriech



L'Ataxie de Friedriech est une maladie neurologique rare, évolutive et d'origine génétique. Elle affecte la coordination des mouvements volontaires. Le samedi 26 janvier était organisée à la salle polyvalente une soirée de bienfaisance à l'initiative de Chris et Jean Dieusaert pour soutenir l'association « Voyager avec l'ataxie de Friedriech ». Il s'agissait en particulier d'aider au financement d'un projet de voyage au Japon pour 10 malades et leurs accompagnateurs. Un pareil voyage est un véritable défi pour les malades et l'équipe qui les encadre. A travers cette action, c'est un message adressé à toutes les victimes de cette maladie pour les aider à vivre pleinement malgré le handicap. Cette soirée était animée

bénévolement par le groupe hirsonnais, « Funky Jazz Gang » interprétant une musique Jazz et Funk devant un nombreux public qui disposait d'une petite restauration fournie essentiellement par des bénévoles et des membres de l'association. Avec cette musique puissante et énergique, Gérald un des meneurs du groupe invitait le public à se laisser aller, à bouger voire à danser... un beau clin d'œil à l'action de l'association.

Comité des fêtes



Carnaval des enfants

Le dimanche 10 février le comité des fêtes avait invité les enfants de la commune à un après midi récréatif en se présentant, si possible costumés. Un spectacle musical, pédagogique et interactif leur était proposé par Vincent Horcholle, guitariste et son association Farandolle.



Il proposait aux enfants des mélodies variées interprétées sur des instruments à corde originaux tels le bouzouki grec à 8 cordes, l'épinière hongroise à 20 cordes et le psaltérion à 33 cordes !! C'était assurément aussi une découverte pour les parents également séduits. Après ce spectacle, les enfants présents félicités pour les déguisements soignés recevaient des friandises tandis que tout le public pouvait apprécier des crêpes et diverses boissons offertes. Les gourmands avaient double part car le buffet généreux espérait un public plus nombreux...

Voyages

Ce premier semestre sera encore riche des sorties proposées par le comité à l'initiative de Céline Loize. Ce fut le 23 février la visite du salon de l'agriculture. Sont prévus le 27 avril, la foire de Paris (déjà complet), le 12 mai le festival des vieux métiers à Azannes en Meuse et le 3 août une autre sortie à Paris avec un programme encore à préciser. Ce sont à chaque voyage quelques 70 personnes, très peu d'Auriniens en général... qui sont heureuses de profiter du confort de ces déplacements et des programmes intéressants qui leur sont proposés.

Rappel: pour les réservations appeler le 06 25 31 26 79.

Tarifs: **Azannes**, 30 € par adulte et 15 € pour les moins de 16 ans.



Autres manifestations et animations prévues

Deux brocantes: le 7 avril, rue de la gare, organisée par l'ASCA et le 19 mai, au centre du village, organisée par les Amis de la plaine et du bois des Routières.

La fête communale les 15, 16 et 17 juin (programme joint au présent bulletin)

La fête organisée par La Jeunesse du Chaudron les 20 et 21 juillet.

La fête de la musique le 21 juin orchestrée par l'harmonie municipale (programme dans le prochain bulletin)

Les commémorations des 8 mai et du 14 juillet.

NAISSANCES

03 décembre 2018

09 janvier 2019

30 janvier 2019

MARIAGE

19 janvier 2019

DECES au 26 février 2019

27 novembre 2018

21 décembre 2018

13 janvier 2019

07 février 2019

11 février 2019

17 février 2019

25 février 2019

5 mars 2019

Etat civil

Louise de Julien HALOPEAU et de Amélie LEBEGUE

Emma de Frédéric HÉDOUX et de Vanessa PHILIPPOT

Théo de Nicolas BOURINET et de Justine MARAGE

Guillaume DELAPORTE et Céline LEDUC

Henri FAES, 85 ans

Jacques CLEMENT, 87 ans, maison de retraite

Bernard PIOT, 80 ans, maison de retraite

Jeannine BAUDUIN, 91 ans, maison de retraite

Micheline THÉVENIN veuve DUFOR, 80 ans

Marcelle PIERRET, 83 ans, maison de retraite

Suzanne BROYON veuve THÉVENIN, 74 ans

Josette CHEMIN, veuve APPLINCOURT, 80 ans



Aménagements et investissements

Aire de jeux



Courant octobre, l'entreprise Choulette a implanté une aire de jeux sur le jardin dessous l'église. Le chantier sera complètement achevé au printemps avec le terrassement et le semis de gazon sur les parties dégradées par les travaux. Outre quelques jeux destinés aux enfants, il y a un terrain de boules, des bancs et tables de pique-nique. Un portique rotatif empêche l'accès aux deux roues sans gêner celui des



piétons et poussettes. Il nous faut insister sur le fait que l'utilisation des jeux par les enfants est sous la responsabilité entière des parents ou des adultes qui en ont la responsabilité. Il convient également d'appeler tous les utilisateurs du site au civisme en respectant les lieux en particulier en utilisant les poubelles mises à dispositions. Les chiens sont interdits sur cet espace pour éviter leur déjection tout autant indésirables ici que sur les trottoirs du village.

Ce chantier représente un coût d'environ 25000 € financé par le CCAS.

Salle de restauration

Les travaux s'achèvent dans la salle de restauration qui est opérationnelle depuis la rentrée de février. Le coût des fournitures est environ 5000 € hors mobilier. On rappelle que les travaux ont été réalisés par les agents communaux. L'achat de mobilier adapté est prévu ainsi que la fourniture d'un lave vaisselle.



Eglise du Chaudron



Les travaux avancent mais le chantier sera plus long que prévu. D'une part, il faut intervenir sur le mur du portail ce qui n'était pas prévu, d'autre part avant de traiter les joints du mur nord, il faut remplacer plus de 2000 briques qui se sont abimées... Cela bien sûr augmente le coût des fournitures. Néanmoins, l'association Quick Multiservice qui intervient dans le cadre des chantiers d'insertion permet par ailleurs de restreindre le coût de main d'œuvre de plus de 60% ce qui ramènera le coût à charge pour la commune à un niveau très raisonnable.



Jeudi 21 février une équipe de FR3 Picardie est venue enregistrer un reportage illustrant les chantiers d'insertion. Il sera diffusé dans l'émission « Ensemble, c'est mieux » programmée le matin à 10 h50 sur cette chaîne. Madame Pinckers participa à cet enregistrement en présentant l'église et le chantier en cours. Madame Martine Breillat directrice de Quick Multi Service et Monsieur Doval chef du chantier présentaient plus spécifiquement le principe des chantiers d'insertion sans oublier les témoignages de quelques employés travaillant sur le site. Diffusion prévue vers mi mars (la date sera annoncée au panneau d'information).

Concours des maisons illuminées



Pour terminer, il nous faut une nouvelle fois remercier les nombreux Auriniens et commerçants qui ont éclairé nos rues ou décoré leurs vitrines par leurs illuminations de Noël. Lumières et couleurs sont toujours bienvenues en ces soirées hivernales.

Top 3 du palmarès: Halopeau Julien, Orfani Yohan et Bruno Sanglier..

